sin de la Citadelle où se trouvait le *Suzanne et Marie*.

Les grévistes ont tendu la chaîne, fermant ainsi la passe et ont largué les amarres du remorqueur *Mbella* qui est parti à la dérive dans le bassin et est entré en collision avec le *Suzanne et Marie*. Les deux navires ont subi des avaries.

A NANTES

Nantes, 1er juin. — Cet après-midi, sur le quai, les grévistes ont empêché le voilier *Denis Crouan* de partir. Ils ont largué les amarres qui reliaient le navire au remorqueur, puis il ont amarré le navire. Ils sont restés en surveillance pour empêcher toute tentative de lui faire prendre la mer. Les grévistes ont également essayé d'empêcher le *Didassoq* de partir, mais ce bateau a réussi à quitter le port.

Dans les autres ports

Dans les ports de la Rochelle, Saint-Nazaire, Rouen, Toulon, Hyères et Nantes, la grève est générale.

On ne signale pas d'incidents.

AU SIÈGE DES COMPAGNIES

Paris, 1er juin. — Les nouvelles que les compagnies de navigation ont reçues ce matin de leurs agents, s'accordent pour indiquer que la grève s'étend et ne tardera pas à être générale à tous nos ports et à toutes les maisons d'armement.

Les directeurs des Compagnies chargées de services postaux ont avisé le gouvernement de l'impossibilité dans laquelle la grève les met d'effectuer les départs prévus. En même temps, pour se couvrir contre toute réclamations, tant de la part de l'administration que de la part de leurs chargeurs, les Compagnies déposent une plainte en désertion contre leurs équipages au fur et à mesure que ceux-ci quittent le bord.

ECHO DE LA GRÈVE A ALGER

Alger, 1er juin. — Le tribunal correctionnel a condamné à 4 mois de prison et 2 ans d'interdiction de séjour, M. Renucci, président du syndicat des dockers, arrêté au cours de la manifestation d'avant-hier sur les quais.

FAITS DIVERS

SÉQUESTRÉE ET DÉPOUILLÉE

Le Parquet de Nancy va faire exhumer le cadavre d'une vieille rentière, torturée par sa domestique et dépouillée de sa fortune

Nancy, 1er juin. — Il est question, en ce moment, à Nancy, d'une étrange affaire.

Une vieille rentière, Mlle Christophe, fut dépouillée de son vivant, et, après sa mort, les héritiers constatèrent que les meubles, les titres et la fortune qui lui appartenaient avaient été emportés par une bande de dix individus, actuellement sous les verrous.

La fille Jeansin, que Mlle Christophe occupait comme domestique, avait séquestré, de complicité avec sa mère, la vieille demoiselle, sur laquelle des violences étaient exercées.

On a retrouvé, dans le local de Mlle Christophe, de nombreux morceaux de papiers, sur lesquels celle-ci inscrivait les souffrances que ses deux bourreaux lui faisaient endurer.

Devant les révélations faites par les détenus, le Parquet a décidé de faire exhumer le corps de Mlle Christophe pour le soumettre à l'autopsie.

Il semble établi que le nommé Jeannot est le principal auteur de ce drame. C'est lui qui déroba la cassette contenant les titres de Mlle Christophe, qu'il alla vendre en Suisse.

L'enquête continue.

DOUBLE CRIME ET SUICIDE

Près du Mans, une femme noie ses deux enfants dans une mare et s'y jette à son tour. — On la retire à temps

Le Mans, 1er juin. — A Monhoudon, Mme Boulay, femme d'un boulanger de la localité, a jeté ses deux enfants dans une mare, à la suite d'une querelle de ménage, puis s'est jetée elle-même à l'eau.

Elle a pu être sauvée, mais quand on a retiré les deux enfants, qui étaient âgés respectivement de trois ans et de six mois, ils avaient cessé de vivre.

Le Parquet s'est rendu sur les lieux.

LE TEMPS QU'IL FERA

Voici les pronostics du Vieux Major pour le mois de Juin :

1 au 3, orageux, très chaud ; 4 au 10, beau, température supérieure à la moyenne ; 11 au 23, période très orageuse, avec alternance d'éclaircies et de grosses averses ; plusieurs journées de chaleurs torrides ; 24 au 28, beau et chaud ; 29, 30, orageux, averses, grosses chaleurs.

UN COUP DE GRISOU

Alais 1er juin. — Un coup de grisou s'est produit ce matin aux mines d'Alais ; un ouvrier, père de sept enfants, a été tué. Un ingénieur et un contremaître ont été sauvés après avoir subi un commencement d'asphyxie.

EXPLOSION ACCIDENTELLE DE DYNAMITE

Mercredi, aux chantiers de M. Guiller, près de la Cascado d'Orlo (Ariège), une charge de dynamite laissée dans le trou d'une précédente volée a fait subitement explosion. Un ouvrier espagnol nommé Joseph Zuerras a été tué, et un autre ouvrier, nommé Antoine Badel, grièvement blessé, a dû être transporté à l'hôpital d'Ax-les-Thermes.

SITUATION INDUSTRIELLE & COMMERCIALE

DE ROUBAIX-TOURCOING

Roubaix-Tourcoing, 1er juin 1907.

Dans l'ensemble, la situation des peignages de laines de l'agglomération est meilleure encore que le mois dernier et il y a dans ces établissements une activité des plus satisfaisantes. Par suite des dernières grèves qui se sont produites dans ces usines, la quantité des laines à mettre en œuvre se trouve encore augmentée. Le travail de jour est actif partout et, dans la plupart des peignages, il y a beaucoup de presse. Le travail de nuit est général, sauf dans une maison ; il est plus ou moins important suivant les établissements. En somme, bonne situation pour cette catégorie d'usines.

Il continue d'y avoir beaucoup d'activité dans les filatures de laines peignées. Par exception, le travail manque un peu dans quelques maisons ; mais, en général, il y a beaucoup de presse partout. Quatre filatures tournent de nuit. On manque un peu d'ouvriers pour la nuit. Travail de jour suivi dans les filatures de laines cardées ; la nuit, on tourne plus ou moins suivant les maisons.

Situation normale à la filature de schappe.

Aucun changement à signaler dans la situation lainière. Affaires peu importantes et prix inchangés.

En blousses, il s'est fait assez bien d'affaires en genres propres. Le dehors opère assez bien et paie les prix demandés.

En déchets, affaires courantes. Par suite des prix élevés, la consommation n'opère qu'au fur et à mesure de ses besoins. Le stock est peu important.

(Reproduction interdite).

Le double crime de Croix

Trois des inculpés remis en liberté à Lille. — La femme du quatrième interrogée à Bruxelles.

Nous avons annoncé hier l'arrestation à Bruxelles, d'un ancien cabaretier de Roubaix, Gustave Her, ayant demeuré rue de Blanchemaille, 174, inculpé de complicité dans l'horrible crime de Croix. Dès que cette nouvelle fut parvenue par télégramme, vendredi matin, au Parquet de Lille, un agent de la sûreté de cette ville, porteur d'une commission rogatoire de M. Vérin, juge d'instruction, a été envoyé à Bruxelles, où il est arrivé par le train de 4 heures 41. Accompagné de deux agents judiciaires qui l'attendaient à la gare, le policier s'est rendu au commissariat du Marché au Charbon, où l'attendait M. l'officier de police Janssens.

Léonie Pommelaere, femme de Her, qui elle-même aurait dénoncé son mari à la police et qui habitait avec lui rue des Tanneurs, 119, avait également été amenée au commissariat. En vertu de la commission rogatoire du juge d'instruction de Lille, M. l'officier de police Janssens, après avoir demandé et obtenu l'autorisation du procureur du roi à Bruxelles, a procédé à l'interrogatoire de la femme Her. Cette dernière a fourni des renseignements très intéressants et précis sur le crime de Croix et sur les trois personnes arrêtées récemment à Roubaix.

Elle a avoué que son mari était en relation avec ces personnes, mais elle affirme aujourd'hui qu'il n'est pour rien dans l'assassinat de Croix. A huit heures du soir Mme Her quittait le bureau judiciaire. Elle a été remise en liberté samedi matin après avoir déclaré au magistrat que c'était pour se venger de son mari qu'elle l'avait dénoncé comme ayant pris part au double crime de Croix. Elle sera sans doute interrogée à bref délai par M. le juge d'instruction de Lille.

Au moment où ces renseignements nous parvenaient de Bruxelles, nous avons reçu samedi soir la visite d'un membre de la famille de M. Lucas, demeurant rue de Tourcoing, cour Jonville, qui nous a déclaré et prié d'annoncer que Bernard Lucas, sa mère et sa sœur arrêtés il y a dix jours, avaient été le jour même, remis en liberté, leur culpabilité n'ayant point été établie.

L'ORAGE DE VENDREDI

A ROUBAIX

Les méfaits de la foudre

L'on nous signale que la foudre est tombée, dans la soirée de vendredi, vers neuf heures, sur l'un des bâtiments de la Société des Levures et Alcools de Grains, (distillerie de MM. Droulers, Prouvost et Cie), qui du Sartel, sans d'ailleurs occasionner d'importants dégâts.

Samedi matin, l'on a constaté à la reprise du travail dans la salle de préparation, que le plateau d'une presse à drèches, était réduit en pièces. Cet accident a été attribué à la foudre. Des ouvriers occupés dans une salle voisine avaient été pris au cours de l'orage d'un éblouissement subit occasionné par un éclair, mais l'on n'avait, à ce moment, rien constaté d'anormal. L'on ne s'explique point, d'ailleurs, autrement comment se serait produit la rupture du plateau dont a n'a plus retrouvé que douze morceaux. La presse était, à ce moment, en activité. Placée immédiatement sous une cheminée d'aération, elle aura été atteinte par le fluide qui a pénétré dans l'établissement en suivant croit-on, le conduit. Ce plateau mesurant un mètre carré de superficie n'avait pas moins de trois centimètres d'épaisseur. Un fil d'éclairage électrique a également été brisé. Chose bizarre, la toiture voisine d'autres bâtiments, ni le sommet des pavillons, ni les cheminées de la distillerie n'ont été touchés, bien que de beaucoup plus élevé que la cheminée d'aération qui dépassait de peu la plate-forme servant de toiture à la salle de préparation.

La foudre est également tombée sur la cheminée de la maison portant le numéro 86 de la rue des Parvenus. De nombreuses briques et des tuiles sont tombées dans la rue, mais il n'y a eu aucun accident de personne.

DANS LE CANTON DE LANNOY

A Sailly. — Vendedi soir, vers 7 heures au moment ou l'orage battait son plein, le fluide électrique est tombé avec fracas sur la toiture de M. Jules Vandeplace, boulanger, route de Willems ; une vingtaine de pannes ont été brisées ou déplacées ; le plâtrage du mur intérieur a été légèrement détérioré. Les dégâts sont évalués à une cinquantaine de francs.

Aussitôt après l'accident une fumée assez épaisse et une odeur de soufre fort accentuée se répandirent dans l'habitation.

A Lys. — Par suite des ondées de vendredi et de samedi la bouleire de M. Lavièville, tenancier de l'estaminet à la Clef d'Or, rue du Bois, a été détruite samedi après-midi, vers une heure et demie. Un mur de clôture s'est presque entièrement effondré, sur un quinzaine de mètres entraînant avec lui toute la toiture de la bouloire. Contre celle-ci l'on construit actuellement une habitation pour le compte de M. Léon Boutemy, industriel ; un ouvrier maçon qui se trouvait tout près du mur de clôture de la « Clef d'Or » put heureusement se garer à temps.

Ainsi que nous le disons plus haut l'accident est imputable à l'humidité mais aussi à l'insuffisance des fondations du mur écroulé, qui ont été mises à nu par le terrassement exécuté à côté sur le chantier de M. Boutemy.

Les dégâts ont été estimés à plusieurs centaines de francs.

La bouloire sera reconstituée d'ici une huitaine de jours.

Houillères DE CISTIERNA & ARGOVÉJO

La hausse des prix du charbon et surtout le manque général de quantités suffisantes présentent deux faits économiques qui méritent, en ce moment, de retenir l'attention.

Malgré le développement extraordinaire de l'industrie minière dans tous les pays, on manque de charbon ; et cette pénurie de combustible s'étend à tous les pays d'Europe et les Etats-Unis eux-mêmes commencent à en souffrir.

Aussi les charbonnages sont-ils appelés, pour de très longues années encore, à un avenir des plus brillants, car les causes actuelles de cet état de choses sont d'ordre général et n'ont pas un caractère passager. Elles impliquent une durée certaine de la situation qu'elles ont créée.

Il faut en effet compter avec les nouvelles découvertes qui se font chaque jour dans le domaine de la chimie et dans celui de l'électricité. De toutes parts s'élèvent des usines monstres qui entraînent une augmentation sans cesse croissante de la consommation de charbon. Aussi n'est-il pas étonnant de voir les grands capitalistes se porter à la recherche de nouveaux gisements. On connait les heureux résultats obtenus par les sondages entrepris dans les provinces de Limbourg et d'Anvers. La superficie du terrain houiller reconnue n'atteint pas moins de 1.200 kilomètres carrés pour les 2 provinces. D'autre part, les sondages dans la Lorraine française ont révélé la présence de gisements importants.

La raison qui justifie la faveur dont jouissent aujourd'hui les valeurs de charbonnages auprès des capitalistes, c'est que l'industrie houillère est la mieux connue, la plus stable et la moins aléatoire de toutes les industries. Mais dans l'étude d'une valeur de charbonnages, il faut tenir compte des perspectives d'avenir que comporte l'augmentation prévue de leur production.

Dans cet ordre d'idée, il faut s'attacher aux charbonnages jeunes susceptibles d'augmenter leur production.

En novembre dernier, nous avons signalé comme étant dans ce cas, les houillères de Cistierna et d'Argovéjo.

En effet, les houillères de Cistierna et d'Argovejo quoique récentes peuvent être comprises comme production et comme nature de charbon, parmi les meilleures charbonnages de l'Espagne.

Actuellement le programme de développement de l'exploitation des deux concessions se trouve rempli par la mise en marche du cable transporteur. La question capitale, on le sait, était celle du câble aérien qui doit amener les produits de la concession d'Argovéjo au triage mécanique installé au point terminus du chemin de fer de Cistierna à Comarco, où se trouve installé le premier siège d'exploitation. Ce transporteur peut être considéré comme une œuvres des plus remarquables, tant par la hardiesse de sa conception que par les soins apportés dans son installation. Son fonctionement est sûr et d'une facilité étonnante.

Depuis le 20 mai, la production journalière atteint 300 tonnes.

Il est à remarquer que, contrairement à ce que l'on pense, l'ouvrier espagnol est travailleur et très sobre ; le rendement pour ouvrier et par jour s'élève à 1050 kilos alors que dans le Nord et le Pas-de-Calais le même ouvrier ne donne que 791 kilos d'effet utile, en Belgique le rendement journalier moyen est de 770 kilos seulement.

Pndant que l'on s'occupait de l'installation du câble, l'administration faisait exécuter à Argovéjo des travaux préparatoires très importants. C'est ainsi que deux nouveaux étages sont sur le point d'entrer en exploitation. La production ne fera que le gisement d'Argovejo possède des charbons à 400 tonnes vers fin juin. On obtiendra ainsi, pendant le second semestre 1907, une extraction de 60.000 tonnes.

Les produits sont, on le sait, de premier choix. Tandis que l'exploitation de Comarco fournit un charbon 1/2 gras donnant 40 % de gros morceaux, le gisement d'Argovejo possède des charbons à longue flamme (31 à 32 % de matières volatiles) propres à la fabrication du gaz.

Dans ces conditions, on conçoit facilement que la question d'écoulement soit assurée, d'autant plus que ce nouvel appoint dans la production houillère de l'Espagne arrive à son heure. L'Angleterre, le grand fournisseur de houilles de l'Europe, vient de faire une hausse de 2 francs sur toutes les qualités, ce qui est pour favoriser les charbons indigènes. Le importations anglaises se sont élevées à 2.500.000 tonnes en 1906.

La Société a déjà de nombreux contrats passés ou en voie de négociation. Les chemins de fer de Madrid, Saragosse, Alicante, ont traité pour 30.000 tonnes en 1907, les papeteries Espagnoles pour 15.000 etc. etc... Le Gaz de Madrid a consenti à faire un essai.

D'autre part, les commandes du chemin de fer de la Rolla à Valmaséda, de la Compagnie du Santander garantissent largement la vente de la production, de même que les hauts fourneaux de Santander et de la Viscaya, à Bilbao, rechercheront un conbustible donnant de 24 à 26 % de matières volatiles et 6 à 8 % de cendres.

Au point de vue des charbons domestiques, la Compagnie peut fournir des charbons de premier choix, grâce au lavoir dont le fonctionement méthodique est assuré. Tout récemment un premier envoi de braisettes lavées a été fait, donnant toute satisfaction à la clientèle.

L'exploitation du gisement, par sa situation géologique même, se fait dans des conditions extrêmement avantageuses, ce qui permet d'obtenir, dès maintenant, un bénéfice net de 4 franc par tonne qui augmentera avec la production.

27993d

LES GRÈVES

A ROUBAIX

La grève générale des couvreurs, zingueurs et plombiers

Le travail a été repris, samedi matin dans les établissements de MM. Bourgois, rue du Trichon, et Courcelle, Grande-Rue. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire. Dans 16 autres ateliers, où le personnel a obtenu satisfaction, le travail sera repris lundi.

Trente ouvriers gaziers de la Compagnie du Gaz, rue de Tourcoing, ont quitté le travail samedi matin. Ayant obtenu, de suite, satisfaction, ils ont décidé de reprendre le travail lundi.

L'entente paraît devoir se faire rapidement partout et l'on ne croit pas que ce mouvement gréviste ait une bien longue durée.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

UNE CAMPAGNE NÉCESSAIRE

A propos du meeting antipornographique. — La nécessité d'une campagne d'opinion. — Un fait nouveau : l'union pour l'action.

Le meeting antipornographique annoncé pour dimanche soir a suscité, dans notre ville, un courant d'opinion très sympathique à l'œuvre nécessaire entreprise par ses organisateurs. Une seule objection a été parfois soulevée : est-il bien utile de faire, en telle matière, une campagne d'opinion ? Une intervention énergique et discrète près des pouvoirs publics n'arriverait-elle pas plus efficacement au même but : « la rue propre » pour les femmes et les enfants?

L'objection serait sérieuse si l'une de ces formes d'action était exclusive de l'autre, si la conférence publique devait dispenser de l'intervention personnelle ou collective : mais tout au contraire, celle-ci ne peut être vraiment utile et féconde que par le concours de celle-là.

Tous ceux qui se sont essayés à l'action antipornographique savent l'accueil qui les attend généralement chez le Procureur ou son substitut. On reconnait que le fait signalé est odieux, — que la gravure qu'ils apportent est absolument contraire aux bonnes mœurs et... on leur annonce que le Parquet ne bougera pas!

Pourtant la loi de 1898 est formelle. Pourtant son article 1er stipule que « sera puni d'un emprisonnement de un mois à deux ans et d'une amende de 100 à 5.000 francs, quiconque aura commis le délit d'outrage aux bonnes mœurs», et cet outrage est prévu par « la vente ou la mise en vente, l'offre, l'exposition, l'affichage ou la distribution d'imprimés, affiches, dessins, gravures, peintures, emblèmes, objets ou images obscènes ou contraires aux bonnes mœurs. »

Cela est net et précis. Mais le Parquet ne veut pas agir parce que l'opinion ne s'émeut pas, parce qu'il craint d'être taxé de pudibonderie, parce que certains plaisants feront de l'esprit au rabais en qualifiant les magistrats de « pères La Pudeur... ».

Et, pendant ces tergiversations, et par suite de cette inaction, la pornographie accroît son audace de son impunité et ses productions continuent à empoisonner l'intelligence et l'imagination des enfants.

Le Parquet n'agira que s'il sent l'opinion pour lui, avec lui, que s'il la sent contre lui au cas où il n'agirait pas.

Cette campagne d'opinion, dès lors si nécessaire, a un autre avantage sérieux par le temps où nous vivons. Nous sommes en démocratie, c'est-à-dire dans un régime où les citoyens doivent accroître leur conscience et leur responsabilité, où ils doivent s'habituer à faire le plus possible et le mieux possible leurs affaires eux-mêmes sans toujours se décharger des initiatives nécessaires sur la bonne volonté d'autrui. Il faut donc que tous collaborent, dans la mesure de leurs forces, à l'œuvre d'épuration indispensable. Il faut que, quand les membres d'une ligue antipornographique se présenteront devant les pouvoirs publics, on sache bien qu'ils ne représentent pas seulement quelques bons citoyens soucieux de leur devoir et que toute l'opinion est avec eux, que tous les pères et mères de famille suscitent, encouragent et soutiennent leur action.

Ce ne sera pas, enfin, le moindre avantage de la campagne présente d'avoir pu grouper, sur un très large terrain, toutes les bonnes volontés. Il y a des questions qui dépassent et dominent les partis. Il y a une morale naturelle qui demeure au cœur de tous les honnêtes gens, quelles que soient leurs croyances ou leurs opinions, et qui, devant les mêmes périls, leur dicte les mêmes devoirs.

Cette collaboration entre des éléments si divers peut déconcerter quelques instants ceux qui s'accoutument à refuser, par principe, toute générosité et toute bonne foi à ceux qui ne partagent pas toutes leurs idées. Et pourtant, quand un apache met à mal un passant sur la rue, est-ce que les personnes présentes s'interrogent réciproquement sur leurs opinions avant de voler au secours du malheureux? Quand il faut dessécher un marais, assainir un canal ou une rivière, inscrit-on dans les statuts des sociétés qui se forment l'obligation d'avoir telle ou telle opinion pour en faire partie?

Empêcher des malfaiteurs de la plume de salir l'âme des enfants, rendre la rue propre, faire disparaître d'une ville les mares boueuses de la pornographie, cela n'est-il pas aussi nécessaire, pour tous les bons citoyens, que d'empêcher un crime ou d'assainir une rivière? Pourquoi donc une union loyale ne pourrait-elle alors exister entre eux pour cette action nécessaire?

Le philosophe Ollé-Laprune avait bien raison de dire que si, « dans un pays, de telles associations se multipliaient, ce serait le signe d'un réveil moral très sérieux» et « l'indice d'un relèvement ».

Ce sera un honneur pour notre cité toujours hospitalière aux initiatives d'avenir d'avoir été parmi les premières à prouver « ce réveil moral », à donner « l'indice de ce relèvement ».

⁂

Nous rappelons que le meeting antipornographique aura lieu ce soir à 8 heures et demie, salle Dominique, rue de l'Alouette. Les portes seront ouvertes à 8 heures.

Au Conseil Municipal

C'est avant tout une séance d'affaires qu'a tenue, vendredi soir, le Conseil municipal. Une fois de plus, nous constatons avec plaisir que ses réunions deviennent moins mouvementées, que la politique y jette moins souvent sa note discordante et que nos édiles s'attachent de plus en plus à faire dans le calme de bonne besogne au profit de la ville. S'il y avait de l'orage, hier soir, c'était dans l'atmosphère et non pas dans la salle des délibérations. C'est le contraire qui se produit trop fréquemment.

M. G. Sayet, notre distingué et si compétent argentier, nous a donné, en déposant le compte administratif de l'année 1906, un aperçu très clair et très rassurant de la situation financière de la ville. Les recettes des principaux services, Octroi, Condition Publique, Eaux, etc., sont en notable plus-value, ce qui dénote, déclare M. Sayet, une amélioration réelle dans la situation industrielle et commerciale de la ville. Cette appréciation est corroborée par le budget du Bureau de bienfaisance qui a nécessité 44.000 francs de moins que l'année précédente.

Mais en bon financier, M. Sayet constate, en même temps, avec une nuance de regret, l'augmentation toujours croissante des dépenses qui affecte à peu près tous les services et dont il indique les causes : renchérissement général de la vie, application des nouvelles lois sociales et d'assistance, etc. Somme toute, la situation s'améliore peu à peu.

⁂

On s'attendait à un grand débat à propos du sectionnement électoral. Les adversaires de ce mode de scrutin, qui avaient jeté feu et flammes lors de l'enquête n'ont soutenu leur thèse que bien timidement par l'organe de M. Coupez. Par contre, M. Eugène Motte a su mettre en lumière les avantages du sectionnement et, notamment, la présence nécessaire dans l'assemblée communale d'un élément d'opposition sans lequel un Conseil municipal homogène se défend difficilement de parti-pris et, en tous cas, manque de stimulant. Et puis le sectionnement n'assure-t-il pas, en petit, la représentation proportionnelle que réclament tous les partis? Et le combattant, les collectivistes roubaisiens, qui se sont montrés de chauds partisans du proportionnalisme, font preuve d'une belle incohérence.

Le Conseil a voté, de nouveau, à l'unanimité la convention d'éclairage intervenue entre la Ville et MM. Giros et Loucheur, ou plutôt la société « l'Energie électrique du Nord de la France » qu'ils se sont substituée. La nouvelle rédaction contient quelques dispositions plus libérales en faveur du personnel ouvrier des usines, dispositions demandées par la minorité du Conseil municipal et approuvées, de suite, sans contestations, par la majorité.

⁂

Après que le Conseil eût approuvé les plans d'une salle de conférences et de récréation pour les malades du nouvel hôpital, M. Eugène Motte a rendu un légitime hommage de gratitude, au nom de la population, à deux généreux concitoyens, M. et Mme Delphin-Delcourt, les bienfaiteurs de la « Fraternité », qu'il a donnés en exemple à tous.

⁂

Signalons encore : un vote intéressant de l'assemblée qui a décidé de créer, à l'Institut Turgot, avec la participation de l'Etat et du Syndicat des fabricants de Roubaix, un atelier et un cours d'apprentissage qui formeront des tisserands ; un vœu de M. Leblanc, adjoint au maire, demandant que les enfants abandonnés soient recueillis par le Bureau de bienfaisance ; enfin, pour n'en pas perdre l'habitude, une discussion sur l'éternelle question des tramways et le refus affiché par la Compagnie de tenir ses engagements tant à l'égard de la Ville que de son personnel.

L'ouverture de la nouvelle Bourse de Commerce

Ainsi que nous l'avions annoncé, la Bourse a été transférée, samedi, dans le nouvel hôtel de la Chambre de Commerce. A titre provisoire, les transactions commerciales se feront dans la salle réservée aux ventes publiques de laines, qui a été hâtivement aménagée et n'est pas encore tout à fait terminée, jusqu'au jour où la salle de la Bourse sera complètement achevée.

Cette inauguration, toute officieuse, s'est faite sans aucune solennité. Ajoutons pour les amateurs de petits détails, que c'est M. Jules Florin, courtier-juré, qui a « fait » la première filière.

L'exposition des primes des fondations Alfred Motte-Grimonprez et Th. Lallemand

C'est aujourd'hui, dimanche, que s'ouvrira, 99, rue Pellart, dans un des locaux du Bureau de bienfaisance, l'exposition des primes en nature acquises au moyen des legs Alfred Motte-Grimon-

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

LA GRÈVE DES INSCRITS MARITIMES

Les services postaux

Paris, 1er juin. — Pour parer à l'interruption des services maritimes postaux concédés aux compagnies de navigations subventionnées le gouvernement vient d'ordonner l'organisation de services provisoires entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Corse ; ces services provisoires seront assurés au moyen de navires de la marine nationale.

A DUNKERQUE

Dunkerque, 1er juin. — Une réunion mouvementée a eu lieu à la Bourse du Travail ; les grévistes ayant repoussé une proposition du comité tendant à laisser entrer des navires étrangers avec l'aide des pilotes laumaneurs, des pontonniers et des remorqueurs, M. Girou son président, a démissionné.

Le comité, réuni à sept heures, a fait revenir son président sur sa décision.

A une autre assemblée, tenue à neuf heures, M. Girou a annoncé qu'il retirait sa démission à condition qu'en aucun cas les grévistes n'auront recours à la violence contre les non-grévistes. Cette proposition a été acclamée.

M. Girou a été nommé délégué de la délégation des ports qui sera entendue par la commission de la marine marchande à Paris.

EN RUSSIE

Audacieux acte de brigandage à St-Pétersbourg

Saint-Pétersbourg, 1er juin. — Une bande de huit individus armés s'est introduite hier dans le bureau du Mont-de-Piété de la Perspective Zabalkansky au moment où neuf employés terminaient leur travail et où se trouvaient sept clients. Les agresseurs, qui jusqu'alors n'avaient pas été remarqués, se sont emparés subitement de leurs revolvers et ont crié : « Levez les bras !» Ils ont coupé les fils téléphoniques et ont poussé l'assistance dans les pièces de derrière qu'ils ont fermées. Trois pillards se sont emparés de l'argent contenu dans les caisses, mais ils n'ont pas réussi à forcer la porte du coffre-fort ni celle du dépôt des objets précieux engagés, car un garçon de recettes ayant pu leur échapper a donné l'alarme. Le concierge et des agents de police sont accourus et les pillards se sont enfuis avec leur butin. Un seul a été arrêté dans la rue par un agent de la sûreté qu'il a rencontré, tandis qu'il menaçait de son revolver ceux qui le poursuivaient. On a ensuite délivré les employés et les clients enfermés, que l'épouvante avaient empêchés de crier. Le vol représente une valeur de 4,210 roubles.

L'attentat contre un grand duc en Russie

Saint-Pétersbourg, 1er juin. — L'auteur de l'attentat dirigé près d'Orel, contre le train où se trouvait le grand duc Constantin est un ouvrier congédié ; il a été arrêté.

LA LIGUE DE RESISTANCE DES CATHOLIQUES

Paris, 1er juin. — Ce soir a eu lieu au cirque d'Hiver, une réunion de la Ligue de résistance des catholiques. Près de 3000 catholiques ont tour à tour acclamé l'abbé Coubé, les fils Cassagnac et M. Jules Delahaye. Le père Coubé a réclamé la lutte à outrance contre la franc-maçonnerie. M. Paul de Cassagnac a parlé dans le même sens. M. Delahaye a fait le procès du ministère actuel.

LE CONGRES DE L'INDUSTRIE COTONNIERE

Vienne, 1er juin. — L'ambassadeur de France, M. Crozier, a donné une réception à l'ambassade en l'honneur des membres français du congrès de l'industrie cotonnière. M. Berger, président de l'Union des Tisseurs et Filateurs de coton, et l'ambassadeur, ont échangé de courtes allocutions. Ensuite M. Crozier a offert un déjeuner auquel ont assisté les membres français du congrès et les membres de l'ambassade, M. Guillemin et le comte de Pierrefeu.

UNE GRÈVE DE MARINE A ROTTERDAM

Rotterdam, 1er juin. — La section de Rotterdam de la ligue néerlandaise des gens de mer a proclamé la grève générale, réclamant une augmentation de salaire et l'institution d'un contrat de travail.

Les abords des bureaux de l'association des patrons armeurs ont été aussitôt gardés militairement. Le ministre de la marine et le commandant de la garnison ont conféré avec le bourgmestre.

LA REVOLTE EN CHINE

Amoy, 1er juin. — Une rencontre a eu lieu entre Amoy et Swatow, entre les troupes impériales et les rebelles. Les pertes s'élèvent à 700 hommes. Les rebelles se sont retirés.

Des troubles graves se sont produits à Chang-Chew. Les habitants de cette ville viennent se réfugier ici.

LE MAUVAIS TEMPS

Tours, 1er juin. — De nouveaux orages ont éclaté dans l'arrondissement de Tours et ont causé de véritables désastres évalués à plus d'un million et demi.

Arras, 1er juin. — Au cours d'un violent orage, la foudre est tombée dans la cheminée d'une maison à Gouy-en-Artois ; le propriétaire, cultivateur, fut atteint par le fluide. Depuis, il n'a pas repris connaissance.

Montluel (Ain), 1er juin. — Deux ouvriers surpris par l'orage et qui s'étaient réfugiés sous un arbre, ont été frappés par la foudre ; l'un d'eux a été tué.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

ACCIDENT MORTEL D'AUTOMOBILE A BOULOGNE. — Hier soir, à huit heures, M. Duhamel-Magnier, marqueur, rue Marengo, traversait le pont de la Lampe, se rendant à Capécure, dans une auto qu'il conduisait lui-même. Il marchait à une allure excessivement réduite. A ce moment, deux individus qui venaient en sens inverse, voulurent se garer, mais l'un d'eux, qui était en état complet d'ivresse, ne put le faire à temps et il fut atteint par l'une des ailes de l'auto. Renversé sur le sol, les roues lui passèrent sur les jambes. Transporté au poste de permanence de la rue de Monsigny, le malheureux, qui souffrait beaucoup de la tête, expirait au bout d'une vingtaine de minutes. C'est un nommé Romuald Desannes, marchand de chiffons, 119, rue du Moulin-à-Vapeur, à Boulogne.

LE 145e D'INFANTERIE A SISSONNE. — Les trois bataillons du 145e de ligne, en garnison à Maubeuge, partiront mardi, 4 juin, pour se rendre, par étapes, au camp de Sissonne, où ils se rencontreront avec le 16e bataillon de chasseurs. Le 145e sera de retour à Maubeuge le 24 juin.

ÉVADÉS QUI SE CONSTITUENT PRISONNIERS A ARRAS. — Le caporal Hauwel et le soldat Nieppe, du 33e de ligne, qui avaient pris la fuite, la semaine dernière, se sont constitués prisonniers à leur caserne.

M. JULES DANSETTE, député, en réponse à une demande qui lui avait été adressée, a reçu de la Compagnie du chemin de fer du Nord une lettre l'informant du rétablissement de l'arrêt à Cassel et à Bergues du train express 2209 partant d'Hazebrouck à 11 heures 37 du matin pour Dunkerque.

LES FRAUDES DANS LES FARINES. — M. Delaté, juge d'instruction, a entendu, samedi, le minotier fournisseur des farines livrées à M. Heytts, boulanger à Houplines, à la requête duquel l'information était ouverte. Le meunier déclare qu'il n'a fait subir aucun alliage à ses farines, mais fait cette réserve que des manipulations frauduleuses ont pu être faites avant l'arrivée de la marchandise dans ses magasins.

NECROLOGIE

— On annonce la mort, à Lille, de M. Auguste-Joseph Demarle-Fétel, conseiller général du canton de Gravelines, ancien membre de la Chambre de commerce de Dunkerque, ancien vice-consul de Suède, Norvège et Danemark, officier d'Académie, chevalier de l'ordre de Wasa de Suède, décédé à l'âge de 78 ans.

— Samedi matin, à dix heures, ont eu lieu, en l'église de Saint-Druon, à Cambrai, les funérailles de M. l'abbé Drach, curé de cette paroisse.

COTONS AMERICAINS

New-York, 1er juin.

COURS DE CLOTURE

TERME	New-York ce jour	New-York précédt	New-Orléans ce jour	New-Orléans précédt
JUIN 1907	11.29	11.44	12.16	12.60
JUILLET	11.41	11.56	12.68	12.78
AOUT	11.42	11.56	12.57	12.64
SEPTEMBRE	11.52	11.66	12.44	12.55
OCTOBRE	11.76	11.87	12.27	12.38
NOVEMBRE	11.80	11.91	12.26	12.36
DÉCEMBRE	11.83	11.96	12.24	—.—
JANVIER 1908	11.93	12.06	—.—	—.—
FÉVRIER	11.94	12.08	—.—	—.—
MARS	12.04	—.—	—.—	—.—
AVRIL	—.—	—.—	—.—	—.—
MAI	—.—	—.—	—.—	—.—
PORTS DES ÉTATS-UNIS	3.000 Balles		7.000	—
PORTS DE L'INTÉRIEUR	1.000		10.000	—

BULLETIN METEOROLOGIQUE

ROUBAIX, samedi, 1er juin 1907

2 heures soir, 17° au-dessus de zéro, 752, pluie ou vent.
5 heures soir, 16° au-dessus de zéro, 752, pluie ou vent.
9 heures soir, 13° au-dessus de zéro, 753, pluie ou vent.

Dimanche, 2 juin 1907.

Minuit, 13° au-dessus de zéro, 754, pluie ou vent.
2 heures mat., 12° au-dessus de zéro, 754, pluie ou vent.